FEDERATION FRANCAISE HANDISPORT
Commission DV , Sous-commission TORBALL
Tel : 06.51.52.88.80 E-mail : hallami.a@free.fr
Site : www.handisport.org

Contrôle Des documents Administratifs : contrôleur

.

Article 18 alinéa 4 du règlement du Championnat de France de Torball « lors des contrôles des seconds tours, tous manquements administratifs (signature et/ou photos sur la licence) seront sanctionnés par une amande de 30 euros par manquements ».

Equipe	Nombre Manquements	Somme à payer